

CHEMINS DE FER.

ROUTE DE LA MALLE DE NEW-YORK ET BOSTON.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT ET MONTREAL ET NEW YORK.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Le Vapeur Iron Duke partira pour Montréal le même jour à Burlington, Ferrisburgh, lac George, Saratoga, Troy, Albany, New-York, Boston et les points intermédiaires.

BATEAUX A VAPEUR.

NAVIGES A VAPEUR DE LA LIGNE.

The Montreal Ocean Steamship Company, ENTRE MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL.

LES SOUS-SIGNÉS, autorisés à agir comme AGENTS, à Paris, des STEAMERS DE LA LIGNE CANADIENNE, ont l'honneur de se mettre à la disposition des personnes qui se proposent de visiter la France. Elles pourront dorénavant faire adresser leurs lettres, bagages, etc., etc., aux SOUS-SIGNÉS et retourner à Paris même leur passage sur les Steamers de la Compagnie en retour par Liverpool.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRANGEMENT NOUVEAU ET IMPORTANT.

MALLE ROYALE.

LIGNE DIRECTE POUR KINGSFORD, COBORNS, PORT HOPE, DARTINGTON, TORONTO, HAMILTON.

PAS UN SEUL TRANSPORT.

LES STEAMERS de première classe avec leurs Cabines sur le pont supérieur, composent cette ligne, savoir :

A VENDRE, ETC.

A VENDRE.

UN MOULIN à FARINE, 2 moulins et un MOULIN à AVOINE à St. Gabriel de Brandon, entre le lac et le rang, et environ CENT ARPENTS de TERRE, y compris, partie en culture.

Ces moulins sont en très bon ordre et donnent des profits réels.

S'adresser sur les lieux ou à M. DE V. CHS. LAPORTE, J. W. RENAUD, 60, Marchand à l'Industrie, 101.

LIBRAIRIES.

LIVRE D'INTERET ET DE CHANGE, SOUS PRESSE.

Et qui sera prochainement publié par les SOUS-SIGNÉS.

EN DEUX PARTIES.

UNE PARTIE.—TABLEAUX par DOLLARS et CENTS, donnant l'interet à SIX et SEPT PER CENT, de toute somme depuis Un jusqu'à Dix Mille dollars, depuis Un jusqu'à Trois Cent soixante-trois et d'un mille à douze.

PARTIE LITTÉRAIRE.

(Pour le Paris.)

FABLE.

LE BRACONNIER ET LE LAPIN.

Près d'une claire fontaine, Certain lapin de garenne Sur l'herbe se reposait, En savourant la verdure Et broutant le serpolet.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

DEPUIS et après LUNDI, le 31 Août, les Convois voyageurs comme suit :

Le Vapeur Traversier quittera le Quai au pied de la Place Jacques Cartier avec les Passagers pour le Convoi Direct allant à PORTLAND, BOSTON et QUEBEC, à 7.00 A.M.

LIGNE EXPRESSE DE LA RIV. ST. LAURENT ET DU LAC ONTARIO.

La route la plus courte et la plus expéditive pour tous les Ports de l'Ouest, Toronto, Hamilton, les Chutes de Niagara, et Buffalo.

Les Steamers de première classe

JENNY LIND, Capt. L. MOODY, MONTREAL, Capt. J. LAPLAISSE, BRITISH QUEEN, Capt. A. CAMERON.

CHOIX DE TERRAINS POUR FERME A VENDRE. La Compagnie de Chemin de Fer de L'ILLINOIS CENTRAL Elle maintient préparée à vendre environ 450000 ACRES DE BELLES TERRES CHOISIES Pour Fermes, par LOTS DE QUARANTE ACRES

CHOIX DE TERRAINS POUR FERME A VENDRE. La Compagnie de Chemin de Fer de L'ILLINOIS CENTRAL Elle maintient préparée à vendre environ 450000 ACRES DE BELLES TERRES CHOISIES Pour Fermes, par LOTS DE QUARANTE ACRES

OUVRAGES NOUVEAUX. PROFESSEUR DE L'ORDRE ST. VIEUR. GRAMMAIRE ANGLAISE, ETC. CORRECTION DE L'ORDRE ST. VIEUR. PAR M. HERBERT ET C^{ie}.

LES CHAUFFEURS. TROISIÈME PARTIE LE PORTEFEUILLE.—(Suite.) —Miserable! reprit-il, ne me tentez pas trop violemment... En appelant sur la vengeance des lois, ne donnez-je pas une preuve indubitable, que j'ai pour vous autant de mépris que d'horreur?

LES TRAINS QUITTENT MONTREAL. LES TRAINS QUITTENT MONTREAL. 7.15 p.m. avec les passagers pour le Lady Simpson. 8.30 a.m. 9.00 a.m. avec les passagers du Sud.

MONTREAL TOUS LES JOURS. (Dimanches exceptés.) A ONZE HEURES A.M. Le Bassin du Canal, et de Lachine à l'arrivée des chars, qui partent de Montréal à DEUX heures P.M., pour

LES CLASSES DE MME. PALMERS. LES CLASSES DE MME. PALMERS pour leur CLASSE DE DANSE par la danseuse, sont les LUNDIS et JEUDIS, à QUATRE heures et DEMIE, et les Classes du Soir les LUNDIS et JEUDIS, à HUIT heures. Leçons particulières sur demande.

LES TERRES ont été accordées par le Gouvernement au C^{ie} et par conséquent aux plus riches et les plus utiles du monde. LES TERRES ont été accordées par le Gouvernement au C^{ie} et par conséquent aux plus riches et les plus utiles du monde.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

GRANDES LIGNES MÉRIDIENNALES ET OCCIDENTALES DES ETATS-UNIS. 1357. ARRANGEMENTS DE PRINTEMS. CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT, ET VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Vapeurs ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES NOUVEAUX et élégants VAPEURS NAPOLEON ET VICTORIA.

ROBES DE BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. LES SOUS-SIGNÉS ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les ROBES DU NORD-OUEST,

NOUVELLE GALERIE DE PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES. 64, GRANDE RUE ST. JACQUES. JAMES M. HIGGINS, ARTISTE.

LIVRES NOUVEAUX. JERUSALEM, Notes de Voyages par le Comte de Lamoignon, 1 vol., 12 broch. JOURNAL d'un MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par M. Abbé DUBREUIL, 1 vol., 12 broch.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT, ET VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN. LES VOYAGEURS qui quittent Montréal par le Vapeur Iron Duke à 3.00 P.M., St. Lambert à 3.30 P.M., et vont prendre à 5.15 P.M. à Rouse Point les Chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Vapeurs ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES NOUVEAUX et élégants VAPEURS NAPOLEON ET VICTORIA.

ROBES DE BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. LES SOUS-SIGNÉS ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les ROBES DU NORD-OUEST,

NOUVELLE GALERIE DE PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES. 64, GRANDE RUE ST. JACQUES. JAMES M. HIGGINS, ARTISTE.

LIVRES NOUVEAUX. JERUSALEM, Notes de Voyages par le Comte de Lamoignon, 1 vol., 12 broch. JOURNAL d'un MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par M. Abbé DUBREUIL, 1 vol., 12 broch.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT, ET VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN. LES VOYAGEURS qui quittent Montréal par le Vapeur Iron Duke à 3.00 P.M., St. Lambert à 3.30 P.M., et vont prendre à 5.15 P.M. à Rouse Point les Chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Vapeurs ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES NOUVEAUX et élégants VAPEURS NAPOLEON ET VICTORIA.

ROBES DE BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. LES SOUS-SIGNÉS ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les ROBES DU NORD-OUEST,

NOUVELLE GALERIE DE PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES. 64, GRANDE RUE ST. JACQUES. JAMES M. HIGGINS, ARTISTE.

LIVRES NOUVEAUX. JERUSALEM, Notes de Voyages par le Comte de Lamoignon, 1 vol., 12 broch. JOURNAL d'un MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par M. Abbé DUBREUIL, 1 vol., 12 broch.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

CHEMIN DE FER CENTRAL DU VERMONT, ET VAPEURS DU LAC CHAMPLAIN. LES VOYAGEURS qui quittent Montréal par le Vapeur Iron Duke à 3.00 P.M., St. Lambert à 3.30 P.M., et vont prendre à 5.15 P.M. à Rouse Point les Chars du Chemin de Fer Central et les Vapeurs du Lac Champlain.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Vapeurs ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES NOUVEAUX et élégants VAPEURS NAPOLEON ET VICTORIA.

ROBES DE BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. LES SOUS-SIGNÉS ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les ROBES DU NORD-OUEST,

NOUVELLE GALERIE DE PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES. 64, GRANDE RUE ST. JACQUES. JAMES M. HIGGINS, ARTISTE.

LIVRES NOUVEAUX. JERUSALEM, Notes de Voyages par le Comte de Lamoignon, 1 vol., 12 broch. JOURNAL d'un MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par M. Abbé DUBREUIL, 1 vol., 12 broch.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

Notice Spéciale. LE SEUL PRETEUR SUR GAGE DANS LA CITE LICENCEE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA CITE. No. 137, Rue Notre-Dame. LES SOUS-SIGNÉS avancent de l'Argent sur des BIJOUX, ORFÈVRES, MONNIES, HABITS, PELERIES, POELES, MEUBLES et autres articles à des taux raisonnables. Ils ont aussi en mains un Assortiment considérable et très joli de MONTRES EN OR ET EN ARGENT

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Nouvelle Ligne de Vapeurs ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES NOUVEAUX et élégants VAPEURS NAPOLEON ET VICTORIA.

ROBES DE BUFFLES. BAIE D'HUDSON. Importation de 1857. LES SOUS-SIGNÉS ayant acheté de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON toutes les ROBES DU NORD-OUEST,

NOUVELLE GALERIE DE PHOTOGRAPHIE ET AMBROTYPES. 64, GRANDE RUE ST. JACQUES. JAMES M. HIGGINS, ARTISTE.

LIVRES NOUVEAUX. JERUSALEM, Notes de Voyages par le Comte de Lamoignon, 1 vol., 12 broch. JOURNAL d'un MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par M. Abbé DUBREUIL, 1 vol., 12 broch.

LE CASTOR. POLKA PATRIOTIQUE. Dédiée à l'homme. M. DE CHAMBAULT. Par GUILF. F. DESCHAMBAULT.

un moment ils marchèrent presque côté à côté. Mais ce fut seulement quand un condé de la route eut les dernières habitations du village que le Beau-François s'approcha de son compagnon.

—Le Borgne, dit-il brusquement, comment te trouves-tu seul ici? où sont les autres?

—Le Borgne-le-Jouy, car c'était lui, remarqua les traits boucversés de son chef.

—Meg, demanda-t-il curieusement, qu'avez-vous est-il donc arrivé?

—Le Beau-François ne souffrait pas volontiers qu'on l'interrogeât, et il répéta sa question avec colère.

—Ou ils sont, Meg? répondit le Borgne, vous devez le savoir, puisque l'on a fait qu'exécuter vos ordres. Hier, au soir, quand nous avons vu votre signal à la fenêtre, nous nous sommes dispersés dans les environs. Les autres sont partis ce matin pour les bois de la Muette; seul je suis resté dans le village à vous attendre.

—Bien; a-t-on des nouvelles du Rouge-d'Ameure?

—Il a dû passer la nuit dernière, avec une trentaine d'hommes, chez le père Pigeolet, à Gueudreville; et comme il y a toujours bondance chez Pigeolet, nos riboteurs sont sans doute encore à riro et à boire dans le souterrain du franc de Gueudreville (1).

—Et bien! toi, général Finfin, tu vas te rendre sur-le-champ chez Pigeolet; tu recommanderas de ma part au Rouge et à son monde de venir sans retard au bois de la Muette, ou ils me trouveront. Les hommes devront tout ce qu'ils peuvent. Si tu rencontres en chemin d'autres gens de la bande, tu leur donneras les mêmes ordres; à prévénir tous les francs sur la route. Pars donc avec diligence; Gueudreville n'est qu'à deux lieues d'ici; il faut que le Rouge-d'Ameure ait mon message dans une heure.

—Meg, demanda le Borgne, nous aurons donc une expédition importante pour la nuit prochaine?

—Une expédition comme ni toi ni aucun de nos gens n'en avez vu encore! dit le Beau-François en s'aninant; il faut que l'on sache enfin de quoi nous sommes capables. Notre nombre, notre organisation nous rendent irrésistibles hors des grandes villes; quand nous voudrons, nous serons maîtres du département tout entier... Or, il existe, non loin d'ici, un château qui renferme plus de soixante mille livres en espèces, des écus de diamans, des bijoux, de quoi nous rendre tous riches, sans compter un fournisseur-général que nous pourrions ramener à notre aise. Nous viendrons attaquer cette habitation la nuit prochaine, et, si l'on se défend, nous mettrons le feu aux quatre coins du pays... On verra, cinq cent mille tonnerres! on verra!

Jamais le chef, ordinairement si posé et si astucieux, n'avait montré une pareille agitation.

—Meg, dit le Borgne-le-Jouy avec réserve, prenez garde... Ce château habité appartient au chef du jury de Chartres. Déjà toutes les brigades de gendarmerie du département sont sur pied. Il serait à craindre...

Le Beau-François lui coupa la parole.

—Tais-toi, dit-il comme s'il revenait à lui-même; j'oublierai à qui je parle; j'ai en tort de m'expliquer aussi librement en présence d'un condé de ton espèce. Mais veuille sur ta langue; je me suis toujours défie de toi, et si tu bronches le moins du monde... Allons! exécute mes ordres; j'aurai l'œil sur toi.

En même temps il continua sa route, tandis que son subordonné s'éloignait dans une autre direction. Tout en marchant, le Borgne se disait en lui-même: —Il est décidément par trop brutal. Si l'on n'avait pas de temps en temps un peu d'agrément avec les autres, on serait tenté d'envoyer tout promener. C'est qu'en effet le Meg pouvait bien s'en prendre à plus fort que lui. Si je croyais cela... Mais non, non; il me traiterait comme il en a déjà traité d'autres. N'y pensons pas, et obéissons; c'est le plus sûr.

Et il pressa le pas afin d'arriver à Gueudreville avant le temps fixé par le chef.

EDUARD BERTHELOT.

(A continuer.)

DESTRUCTEUR DE DOULEURS DE FERRY DAVIS. Avent été témoin des bienfaits offerts de votre célèbre Destructeur de Douleurs en différents cas de dysenterie et de choléra mortel, pendant quelques mois passés, et percuté par un acte de bienfaisance envers ceux qui souffrent, et poussé par un sentiment d'humanité, je reconnais avec plaisir son usage aux personnes qui souffrent de ces maux, et recommanderai avec plaisir son usage à toute personne souffrante de ces maux, et recommanderai avec plaisir son usage à toute personne souffrante de ces maux. —Je revierai, oui, je revierai, et je ne laisserai pas pierre sur pierre de cette biocque en ruines... Il m'ont invité à leur mariage; je serai de la fête. Plus de ménagements! Je les ai comblés d'or et de bienfaits jusqu'ici, moi, moi!... Ils ne savent pas que c'est afin de leur reprendre tout en une fois, et le moment de reprendre est venu... L'insolent! comme il m'a traité! mais je vais avoir mon tour; je lui enlèverai cette charmante enfant, et quant à lui... Il ne connaît pas mon pouvoir; je lui apprendrai à le connaître. Croit-il donc que je m'inquiète de ses soldats, de ses gendarmes? Désormais je veux attaquer ouvertement, les armes à la main; je suis assez fort pour cela. Tout en méditant ses projets d'extermination, il atteignit le village et se rendit à l'auberge où la veille il avait laissé sa balle de colporteur qui lui permettait d'aller et de venir dans les pays sans éveiller les soupçons. Il la chargea sur ses robustes épaules et partit. Comme il sortait de Méerville, il rencontra un piquet qui marchait sur la même route et qui tournait fréquemment la tête de son côté. Malgré son impatience, il ralentit le pas, et pendant

CORRESPONDANCES.

Comité de Laval.

MM. les Rédacteurs,

Dimanche dernier, M. Labelle est venu faire sa troisième visite dans la paroisse St. Martin, dans le but seulement de demander l'avis des électeurs au sujet d'une mesure importante qui intéressait à un haut degré tous les agriculteurs de la province. Cette mesure consistait à autoriser le gouvernement à établir un fonds d'emprunt, afin d'aider tous ceux qui ont besoin de faire des améliorations, en leur prêtant les sommes nécessaires, moyennant un intérêt de six pour cent. Ce projet, tout attrayant qu'il paraît, n'a pas ébloui tellement l'assemblée qu'elle ait acquiescé à la proposition; elle craint de ne pas venir présent et prit pour avis...

Vous n'avez rien à craindre, dit-il, de la part du gouvernement; voyez comme il est juste, comme il est bon; il ne vous fait pas payer les débetures! Malgré toutes ces belles promesses de la part d'un homme qui avait approuvé et confirmé les débetures signées par le Maire, et qui leur avait donné force et valeur, lorsqu'elles étaient mises aux termes du Règlement et des lois autorisant les emprunts municipaux, l'assemblée persista dans son refus de donner aucun avis préliminaire.

M. Labelle avait approuvé la loi de 1857 qui concerne les emprunts municipaux, comme aussi le Rapport du Comité de la Chambre d'Assemblée sur les Débetures, qu'il commenta au long, s'appuyant principalement sur cette partie des réponses du Maire; qu'il savait que les débetures n'étaient pas conformes au Règlement. Sur quoi, le Maire fit observer que, puisqu'elles n'étaient pas conformes aux Règlements et encore moins aux lois, elles n'étaient d'aucune valeur, et si ces débetures pouvaient jamais être considérées de quelque importance, c'est parce qu'on avait essayé de leur donner un effet rétroactif par la 15^e Loi, ch. 13, votée par M. Labelle comme par la plupart des autres membres. M. Labelle a fait d'ignorer cette loi, quoiqu'il lui en ait parlé plusieurs fois auparavant, il refuse toujours de la produire.

Toujours M. Labelle ne demande-t-il pas une assemblée que l'on fixe à un jour quelconque, mais au moins cinq ou six jours d'avance, afin que l'on puisse avoir tous les documents pour et contre? Tant que M. Labelle viendra firmement et sans les documents pour appuyer ses avances, il peut compter ses démarches comme inutiles.

M. Labelle, qui est dans les secrets du gouvernement, a dit aussi qu'il y avait des élections générales cet automne.

St. Martin, 5 oct. 1857.

Musique.

MM. les Rédacteurs,

J'espère ne pas abuser de votre bonté et de la patience de vos lecteurs en répondant à la correspondance de M. C. G. Smith. Je ne devrais peut-être pas m'occuper d'une production aussi insignifiante, qui ne récite rien, et qui n'a pas même le mérite d'être écrite en bon français; mais si je le fais, ce n'est que parce qu'elle me fournit de nouvelles armes contre le jury de l'Exposition pour la partie musicale, et l'occasion de donner certains détails qui pourront contribuer à édifier le comité sur le compte des jurés qu'il a choisis.

M. Smith débute en nous disant: "On serait volontiers porté à croire que M. Létouard avait un intérêt sérieux dans la maison Craig." S'il entend par-là que j'ai placé des capitaux dans cette maison, il se trompe lourdement. Je ne contenterai de le nier formellement. Une telle supposition, d'ailleurs, ne peut exister que dans le cerveau de M. Smith. Le seul intérêt que j'ai dans la manufacture de M. Craig est celui tout homme doit porter au mérite. Voyant que ce facteur avait un génie inventif, une habileté rare, et, pour toutes raisons, ses talents et son énergie, je n'ai pu m'empêcher de l'employer dans ses travaux. Plus tard, de brillants succès ayant couronné ses efforts, je me suis intéressé au progrès de sa maison. En faisant part au public de mes appréciations, j'étais loin d'envisager l'inspiration d'un intérêt personnel. Le sentiment seul de la justice m'a porté à faire pour M. Craig ce que j'aurais fait pour tout autre, dans la même circonstance. J'ai fait ce que doit faire tout individu qui a tant soit peu à cœur de faire triompher le mérite sur l'envie.

M. Smith nous dit plus loin: "Je regrette vivement qu'une personne atteinte d'infirmité que chacun déplore ait fait prendre la plume pour critiquer d'une manière assez sèche celle dont le jury a été choisi et les moyens que ce jury a employés lors de l'examen de la partie musicale." Outre l'élegance et la pureté du style, cette phrase a de plus le mérite de nous prouver jusqu'à l'évidence que M. Smith ne s'est fixé qu'à sa vue pour juger les pianos offerts à l'exposition; ce que ce sens suffit pour juger de la solidité, du son et du mécanisme d'un piano. A ce titre donc, quoique n'a pas la moindre notion de la musique peut porter un jugement aussi sévère que les meilleurs facteurs et les meilleurs artistes.

On M. Smith n'a pas réfléchi, ou ayant à plaider une mauvaise cause il lui a fallu avoir recours à des arguments absurdes. En fin et outre cela, il s'est lourdement trompé, et cela je le dis en toute sûreté de cause. Pour la confusion de M. Smith et de ses partisans qui persistent à croire qu'un musicien, parce qu'il est aveugle, ne peut juger d'un instrument avec autant de précision que celui qui a la faculté de la vue; je citerai M. Montal, de Paris, qui, quoique aveugle, a fondé et dirige actuellement une manufacture dans cette capitale. M. Smith a nié cela, j'espère, que M. Montal, quoique jeune comparativement aux autres facteurs et quoique aveugle, soit à la tête d'une des plus grandes manufactures de pianos de Paris; j'ajoute qu'il que j'aurais, au besoin, citer grand nombre d'aveugles qui ont obtenu en musique beaucoup plus de succès qu'en d'autres arts. M. Smith, je lui ferai remarquer encore que, malgré ses yeux, il ne s'est pas aperçu que les touches noi-

res du piano à queue qui a obtenu le premier prix, se trouvant plus basses, lorsqu'elles sont bassées, que les touches blanches, ce dont néanmoins je me suis rendu compte avec mes doigts. L'ouïe est le sens que l'on doit surtout employer pour juger d'un instrument; mais cette circonstance les oreilles un peu peu les yeux musicaux, il n'aurait aperçu que les cinq dernières notes basses du même piano étaient deux tons et demi trop haut et qu'il était impossible de les descendre par suite d'un défaut de calcul dans le calibre des cordes. On voit par là que ni les yeux ni les oreilles de M. Smith n'ont pu le guider dans son jugement, et que si tout le monde d'opinion non infirmes visuelles, tout le monde aura su à blâmer son infirmité cérébrale. Dans tous les cas, ce qui est certain, c'est que le piano à queue mentionné plus haut, de la manufacture de Schoell et Cie., a obtenu le prix, malgré les défauts caractéristiques que nous avons signalés plus haut.

M. Smith a eu de plus la complaisance de me donner une petite leçon de politesse. Il ne s'est pas aperçu, cher M. Smith, qu'il manquait de gouvernement, en me reprochant continuellement et d'une manière qui laisse bien voir son but, une infirmité qui n'est que l'ouvrage de la Providence, et de plus, qu'en usant des moyens aussi peu généraux, il a fait preuve d'une ignorance des hautes de Paris, qu'il aurait dû garder pour lui-même, et dont ses compatriotes lui laisseront volontiers le monopole. J'admètrai avec lui que les Français sont bien accueillis dans cette ville, mais il ne doit pas espérer de se faire aimer des Canadiens en servant les Anglais à tort ou à raison; ni des Anglais, en les servant aussi maladroitement.

M. Smith prend un ton de maître, pour nous annoncer qu'il n'a aucun compte à rendre de la manière dont les jurés ont procédé.

C'est là précisément la réponse de tous ceux qui ont tort et qui ont honte de leurs actes. On ne cache que ce qui est défectueux et l'on est toujours heureux de mettre au jour le bûcher qu'on a fait.

Aux expositions de Paris, de Londres et de New-York, les jurés, nommés pour examiner les pianos, se sont faits un devoir de publier un rapport de leur examen, contenant, dans toutes les parties, les qualités et les défauts de chaque piano offert au concours. Est-ce que M. Smith aurait la prétention de se croire plus infatigable que ces jurés? Ou bien, ces derniers n'avaient-ils pas les mêmes raisons que M. Smith de se taire?

M. Smith nous avoue avec aplomb que mon opinion sur le mécanisme et la solidité des pianos n'a pas de portée vis-à-vis de lui. Voilà, ce me semble, une manière plaisante et un moyen facile de combattre un adversaire. Le génie de M. Smith peut seul enfanter des arguments de cette force. Je lui dirai pourtant que, de l'avis de tous les facteurs et des artistes, les deux qualités les plus essentielles d'un piano sont la solidité et le bon fonctionnement du mécanisme. Le grand reproche que j'ai dressé au jury et à M. Smith en particulier, est d'avoir négligé l'examen de ces deux qualités essentielles: ce dont d'ailleurs j'ai parfaitement convaincu M. Smith, dans une conversation que j'eus avec lui, sur les lieux mêmes de l'exposition, le 18 du mois dernier.

Je lui prouvai alors d'une manière palpable que les procédés qu'ils avaient employés dans leur examen n'étaient pas satisfaisants, et je profitai de la circonstance pour lui faire toucher un à un les défauts et les qualités des pianos offerts au concours.

Il n'a pas eu, dans le temps, l'idée originale de me reprocher non infirmes; c'est qu'alors il sentait tout le poids et la justesse des observations que je lui faisais.

Je dirai, en terminant, que le seul moyen de se retirer de la position embarrassante n'est volontairement plonger M. Smith, est de publier le rapport du jury. La publication de ce rapport peut seule constater si mes reproches sont bien ou mal fondés. Jusqu'à ce temps-là, je maintiendrai mes avances et je les soutiendrai comme vrais, faute de preuve au contraire.

Je demeure avec considération, Messieurs les Rédacteurs, Votre dévoué serviteur, P. LÉTARD.

9 octobre 1857.

NOUVELLES ANNONCES.

Représentation au Théâtre Royal, ce soir. Changement de direction de la Couronne.—Changement de convois.—P. Bédard. Vapeur pour Prescott, ce soir.—Hoeker, Jacques et fils. Adresser l'avis.—E. Brémond. Hôtel Richelieu.—J. B. Brémond. Bottes, etc.—D. Harmer. Fourneaux.—Green et Fils. Gaz.—E. Baumann.

VENTES PAR ENCANS. Marchandises, aujourd'hui.—Benoit et Barsalon. Onis, le 14.—Fisher et Cie. Fourneaux, le 15.—Bernard et Cie. Cotes de l'île, le 19.—Montreal.—Département Militaire. Do le 22, à Québec.—do

LE PAYS.

MONTREAL: Samedi, 10 Octobre 1857.

Démagogie Ministérielle.

Nous publions, dans une autre colonne, une correspondance qui nous est adressée de St. Martin, comté de Laval, et qui donne la mesure de l'honnêteté politique dont certains ministères font preuve, quand il s'agit d'en imposer au public et de capter les suffrages des électeurs.

M. Labelle, représentant du comté ci-dessus nommé, ne se contente pas d'aspérer au titre d'honorable, mais il se ferait un siège au conseil législatif; il a imaginé un plan au moyen duquel tous les cultivateurs, tous les habitants, comme on les appelle ici, auraient de l'argent à son appel, pour acheter leurs terres, ou pour tout autre objet. Ce plan consiste à créer un fonds

d'emprunt, garanti par le gouvernement comme l'est le fonds d'emprunt municipal. Chacun n'aurait qu'à étendre la main et à s'emparer d'une somme ronde qu'il dépenserait à sa guise, à moins que M. Labelle et ses amis ne fussent établis contrôleurs pour en surveiller l'emploi. Ainsi, tout le monde serait riche, aux dépens du trésor public qui se trouverait être une mine inépuisable, et d'où découleraient sans cesse l'abondance et la prospérité sans que personne contribuât à le remplir. Plein de l'enthousiasme que lui inspire une si belle découverte en économie, M. Labelle peut s'écrier: "Voyez quel bon gouvernement nous avons, puisque, non content de nous exempter du paiement des débetures de Terrebonne, il nous permet d'espérer la réalisation du magnifique projet que je vous expose. Donc, j'ai bien fait de lui donner mon appui en chambre, et je viens de nouveau solliciter vos suffrages afin de continuer à marcher dans cette voie." C'est à cela, incontestablement, qu'aboutissent toute la politique de M. Labelle et son histoire d'emprunt.

Nous sommes bien aise de voir que les électeurs de St. Martin n'ont pas donné dans ce piège grossier, et que leur représentant en a été pour ses frais d'éloquence; mais il n'en reste pas moins acquis à la vérité que c'est un parti pris chez lui d'exploiter la crédulité populaire au profit d'une ambition que ne justifie ni son intelligence ni ses talents.

S'il ne se fit agir que de l'indivulgarité à laquelle nous avons fait allusion, nous n'aurions point pris la peine de faire ces remarques; mais il s'agit de quelque chose de plus sérieux: il s'agit du système représentatif lui-même, attaqué dans sa base par le cynisme de la démagogie. Les ministériels ont fait trafic de religion; ils ont essayé d'établir pour ligne de démarcation entre eux et leurs adversaires l'attachement aux doctrines chrétiennes et catholiques, méprisées, foulées aux pieds, dédaignées par les membres de l'opposition à laquelle nous appartenons. A les entendre, les *Rouges* voulaient tout renverser, à commencer par l'autel dont ils prétendaient être les seuls soutiens. Le comte ne va plus; le peuple sait à quoi s'en tenir sur la valeur de ces protestations hypocrites, et force est aux ministériels de changer de tactique. La promesse d'un bien-être éternel, faite à ceux qui appartiennent, dans l'élection, des candidats du gouvernement, est devenue décevante; il faut promettre un bien-être matériel, direct, immédiat, et représenter ce gouvernement comme un père bonace qui distribue à ses enfants les biens de ce monde, le pain quotidien, sans exiger rien en retour.

Remarquons, en passant, que des gens de la trempe de M. Labelle peuvent jusqu'à un certain point, entretenir de bonne foi des idées aussi absurdes. Ce représentant, durant sa carrière parlementaire, a vu de près comment s'exerce le patronage ministériel. Il a vu les membres du gouvernement tirer largement sur le Trésor pour récompenser la servilité de leurs amis, et il aura pris ce qui n'est qu'un détestable abus pour l'état normal de l'administration de la chose publique.

Quoi qu'il en soit, si nos adversaires dans la presse comprennent la signification du mot *démagogie* dont ils font un grand usage dans leurs discussions avec nous, ils devront reconnaître qu'un de leurs amis est un démagogue de la fine espèce, quand il cherche à en imposer à ses électeurs au moyen de promesses impossibles à tenir, mais qui peuvent flatter la cupidité de quelques ignorants. Nous défions nos adversaires de citer un seul de ces hommes qui se sont fait un nom par leur adresse à flatter la cupidité de quelques ignorants. Nous défions nos adversaires de citer un seul de ces hommes qui se sont fait un nom par leur adresse à flatter la cupidité de quelques ignorants.

Un autre côté, l'avocat de l'accusé a demandé et obtenu le renvoi de la cause, aux prochaines assises, afin de faire venir de Californie des témoins qui affirmeront que, deux meurtres, McHenry était à San Francisco ou aux environs. P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le capitaine du *Pachatan*, a reconnu McHenry. Ce capitaine, nommé Lewis affirme, qu'en 1852, le prévenu était matelot à bord de son navire.

DETTE PUBLIQUE DES PUISSANCES EUROPEENNES.—En ce moment les principaux Etats de l'Europe sont grevés d'une dette dont voici tableau: Angleterre..... 20,520,050,000 fr. France..... 10,144,200,000. Autriche..... 7,357,960,000. Espagne..... 4,200,000,000. Russie..... 4,169,500,000. Pays-Bas..... 2,459,100,000. Prusse..... 920,080,600. Belgique..... 800,000,000. Sardaigne..... 639,000,000. Portugal..... 562,680,000. Turquie..... 470,000,000. Bavière..... 437,000,000.

FAITS DIVERS.

THÉÂTRE ROYAL.—Ce soir dernière apparition de la troupe Keller sur notre scène. Cette troupe emporte avec elle notre admiration et nos vœux de succès. Ce soir aussi, pour terminer la brillante quinzième passe, les pièces, tableaux et ballets seront changés. On jouera au bénéfice des jeunes artistes. Le public montrealais s'empresera sans doute d'apporter son offrande à la caisse de ces intéressants enfants. Ce sera une bonne œuvre pour une douce récompense.

La représentation commencera par *Robert-Macaire*, et sera suivie de *Fairy of the Roses*. Un ballet et des danses nouvelles par Mlle Christine compléteront le spectacle, un des plus attrayants qui aient été annoncés durant la saison.

Le vapeur *Niagara* est arrivé, mercredi soir à Halifax, il n'apporte aucune nouvelle importante.

VOL DES BAGUES.—L'instruction relative au vol des bagues chez M. Hoffmann, se poursuit activement. Pour la terminer, on attend un nouveau témoin qui réside à Québec.

JEUNES LARONS.—Deux enfants, âgés de 13 à 14 ans, John Hay et Michael Stanley, ont été condamnés, hier, à cinq jours de prison pour vol d'une bourse de peintre en bâtiment, qu'ils avaient prise, la veille, chez M. Jenkins, rue Notre-Dame.

LARCIN.—Louis Lamère, corjonnier, accusé d'avoir, le 8 octobre, volé une malle et cinq verges de serge, comparait ce matin devant la cour de police.

VOL.—Pendant l'exposition provinciale qui est lieu ici au mois de septembre, l'agent O'Leary fut informé par M. J. N. Ring d'Ottawa, alors en ville, du vol d'une montre et d'autres objets commis au préjudice de ce monsieur par un nommé John Webb. L'agent O'Leary a depuis lors été sur le qui-vive, et s'étant assuré, depuis un jour ou deux, que Webb était à Montréal, il redoubla de surveillance. Avant-hier un warrant a été lancé, au vertu duquel Webb

a été arrêté et emprisonné. La montre avait été retrouvée chez M. Simon Hart, brocanteur, et non sur l'accusé comme l'ont dit quelques journaux.

Prévenus de l'arrestation de Webb, les autorités d'Ottawa ont fait réclamer le prisonnier. Hier il a été remis entre les mains de M. Ross, chef de police de cette ville.

Tourjours Townsend.

Lundi dernier, l'individu prévenu d'être Townsend, auteur du meurtre du comte de Rithie, a comparu aux assises de Merriville, devant M. le juge en chef Draper.

M. Roland McDonald, de Ste. Catherine, poursuivait un nom de la couronne.

L'individu avait été amené de Cayuga à Merriville. Il conserve toujours son sang-froid et assure que les accusateurs se trompent sur son compte. Une lettre publiée par lui et sous sa signature, dans le *Spectator* de Hamilton, contient quelques détails plus ou moins authentiques de sa vie passée. En 1837 il vint au Canada, débarqua à Québec, se rendit à St. Jean où il resta deux ans avec un cousin en garnison dans cette localité et en 1840 passa à New-York. Aux Etats-Unis, il demeura plusieurs années. Mais durant l'automne de 1850, il serait retourné en Angleterre. En 1852, McHenry faisait de nouveau voile vers l'Amérique. Dans le mois de décembre il partait de Buffalo à bord du brick *Pachatan* avec un chargement de rails de chemin de fer, destinés à Cleveland. Une tempête aurait forcé le navire à gagner un port canadien. Le *Pachatan* se serait, avec peine, réfugié dans une baie, à l'embouchure de la Grande Rivière et y aurait demeuré, quelques jours, avant de lever l'ancre pour retourner à Cleveland.

La lettre du prévenu est bien et habilement écrite, mais elle n'explique en aucune façon le mystère qui enveloppe sa conduite, à partir de 1852. Il affirme avoir passé ce temps en Californie. La suite du procès nous donnera, sans doute, le mot de l'énigme.

Le grand jury a néanmoins trouvé contre lui un *true bill*, pour meurtre du comte de Rithie. Quatre personnes sont prêtes à jurer qu'il est l'auteur du crime. On assure de plus que le procureur de la couronne ne se bornera pas à la question de savoir si le prisonnier a tué Rithie, mais qu'il essaiera aussi d'établir qu'il est le véritable Townsend, assassin du malheureux Nelles.

D'un autre côté, l'avocat de l'accusé a demandé et obtenu le renvoi de la cause, aux prochaines assises, afin de faire venir de Californie des témoins qui affirmeront que, deux meurtres, McHenry était à San Francisco ou aux environs. P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le capitaine du *Pachatan*, a reconnu McHenry. Ce capitaine, nommé Lewis affirme, qu'en 1852, le prévenu était matelot à bord de son navire.

EXPOSITION DE COMTÉ DE VAUDREUIL.—L'exposition de la société agricole du comté de Vaudreuil a eu lieu jeudi, 10 octobre, à la Pointe-à-Cavignon. Une foule nombreuse s'était réunie sur le théâtre du concours. Cependant, les spécimens de produits, quoique généralement beaux, ne brillèrent point par leur quantité. La saison était trop avancée, et nous croyons que pour des expositions, on devrait choisir la première quinzaine de septembre. Cette remarque faite, nous féliciterons les habitants de Vaudreuil pour la beauté de leurs bestiaux. Ils avaient amené une grande quantité d'animaux à l'exhibition; la plupart de ces animaux appartenant à de bonnes races et indiquant de notables améliorations apportées à l'élevage de la race bovine. Plusieurs échantillons de *drep* et *flanelle du pays*, faisaient honneur à la fabrication indigène. Le beurre et le fromage paraissaient de première qualité.

Parmi les Canadiens-Français qui ont remporté des prix, nous remarquons MM. Antoine Gauthier, J. Brasseur, pour la meilleure paire de chevaux de labour; A. Chevrier, J. Brasseur, E. Lalonde, J. B. Ranger, pour la meilleure jument avec son poulain; A. Gauthier, pour un poulain d'un an; A. Chevrier, pour un poulain de deux ans; A. Groulx, pour un taureau de deux ans; J. Brasseur, pour un taureau de deux ans; J. Campeau, pour la meilleure vache à lait; E. P. Groulx, pour une génisse d'un an et une de deux ans; J. Pilon, pour un mouton gras; C. Campeau, pour un verrat; J. Pilon, de St. Denis, pour l'œtfo du pays; M. Brémond, pour la flanelle fabriquée ici; E. P. Groulx, pour le meilleur fromage.

Le vapeur *Vulcan*, commandé par M. Secombe, est arrivé à Québec. Il est chargé de prendre à son bord et transporter en Angleterre le 9e régiment.

Samedi dernier, trois granges, appartenant à MM. J. Morrissette, Martial Roy et J. Martinneau, de St. Michel de Bellechasse, ont été détruites par le feu. On évalue la perte à \$800.

DISPARITION.—Nous apprenons que Mme Thomas Scott (Marie Desrosier) demeurant à Québec, faubourg St. Roch, rue St. Antoine, No. 4, a disparu, depuis samedi dernier. Cette pauvre femme était atteinte d'aliénation mentale. On craint qu'elle n'ait tenté à ses jours. Au moment de son départ, Mme Scott portait un chapeau uni et une robe de mérinos rouge.

Joué on a retrouvé à l'Anse des Mers le cadavre de G. Stephens qui s'était noyé dans la nuit de mercredi soir.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Des malfaiteurs ont essayé de mettre le feu au bureau de poste de Toronto. Par bonheur, on s'aperçut du commencement de l'incendie assez à temps pour l'éteindre avant qu'il n'eût fait de grands progrès. La justice informe.

Suspension.—La crise commerciale commence à atteindre le Haut-Canada. MM. E. T. Whitson, agents de change, ont suspendu leurs paiements. Le bruit court que l'actif balancera le passif. C'est plus que douteux.

ATTACHE.—Césaire Larivière, jeune, a été condamné à 2s. 6d. pour avoir frappé Simon Bertrand.

TENTATIVE DE VOL.—Avant-hier au soir, trois jeunes enfants, dont le plus âgé avait à peine dix ans, ont essayé de voler MM. Sénéchal et Duverger, marchands de nouveautés, rue Notre-Dame. Pris sur le fait, au moment où il s'empara d'une pièce de flanelle, l'un des petits voleurs fut amené dans le magasin de ces négociants, qui eurent le tort de le relâcher, après s'être fait restituer la pièce dérobée.

vol.—Encore un vol à signaler. La police fait-elle du usage d'opium? Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Bernard, encauteur, 266, rue St. Paul, et ont enlevé une somme de \$29 qui se trouvait dans le tiroir d'un pupitre.

L'Institut-Canadien recense avec reconnaissance les dons suivants: De Monseigneur Taché, Evêque de St. Boniface, Rivière Rouge. Prières, Cantiques et Catéchismes en langue montagnaise ou chipeweyan..... 1 vol. De M. GUSTAVE FAUCHE. Life of Washington, par Irving. 2 " De M. ALPHONSE LEDUC. Livre du peuple, par Lamme-nais..... 1 " Du Dr. FERRÉ, Ecr. A descriptive Catalogue of the Royal Museum..... 1 " Indicator of the Palace of Versailles..... 1 " De MM. JOSEPH DEMONTIGNY et Cie. Architecture de Ballet..... 1 " Homère Iliade..... 1 " Bibliothèque des Chemins de Fer..... 11 " Les Œuvres complètes de Byron..... 13 " D'UN AMI DE L'INSTITUT. The Holy Bible..... 1 " De JOSEPH DOUTRE, Ecr. Théâtre par Eugène Scribe... 1 " Du Dr. PARADIS, Ecr. Œuvres complètes de Volney... 1 "

Total..... 35 vol. Par ordre, C. DION, Bibliothèque A.-I.-C.

SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE.—Mardi soir a eu lieu la réunion annuelle de MM. les membres de la Société Calédonienne. On procéda à la nomination des membres du comité. L'élection donna le résultat suivant: Président.—M. John Fletcher. Vice-président.—M. A. Stevenson. Secrétaire.—M. P. Christie (M. Wood refusa de se poser comme candidat). Assistant-secrétaire.—M. Jas. Marchbank. Trésorier.—M. James Craig. Comité de Régie.—MM. Geo. Bell, R. Burry, R. Seath, J. Gardner, H. McIntosh, J. Garven, W. Allan, W. Wilson, H. Cameron, H. Maekay, J. Robertson, et D. Cunningham.

EXPOSITION DE COMTÉ DE VAUDREUIL.—L'exposition de la société agricole du comté de Vaudreuil a eu lieu jeudi, 10 octobre, à la Pointe-à-Cavignon. Une foule nombreuse s'était réunie sur le théâtre du concours. Cependant, les spécimens de produits, quoique généralement beaux, ne brillèrent point par leur quantité. La saison était trop avancée, et nous croyons que pour des expositions, on devrait choisir la première quinzaine de septembre. Cette remarque faite, nous féliciterons les habitants de Vaudreuil pour la beauté de leurs bestiaux. Ils avaient amené une grande quantité d'animaux à l'exhibition; la plupart de ces animaux appartenant à de bonnes races et indiquant de notables améliorations apportées à l'élevage de la race bovine. Plusieurs échantillons de *drep* et *flanelle du pays*, faisaient honneur à la fabrication indigène. Le beurre et le fromage paraissaient de première qualité.

Parmi les Canadiens-Français qui ont remporté des prix, nous remarquons MM. Antoine Gauthier, J. Brasseur, pour la meilleure paire de chevaux de labour; A. Chevrier, J. Brasseur, E. Lalonde, J. B. Ranger, pour la meilleure jument avec son poulain; A. Gauthier, pour un poulain d'un an; A. Chevrier, pour un poulain de deux ans; A. Groulx, pour un taureau de deux ans; J. Brasseur, pour un taureau de deux ans; J. Campeau, pour la meilleure vache à lait; E. P. Groulx, pour une génisse d'un an et une de deux ans; J. Pilon, pour un mouton gras; C. Campeau, pour un verrat; J. Pilon, de St. Denis, pour l'œtfo du pays; M. Brémond, pour la flanelle fabriquée ici; E. P. Groulx, pour le meilleur fromage.

Le vapeur *Vulcan*, commandé par M. Secombe, est arrivé à Québec. Il est chargé de prendre à son bord et transporter en Angleterre le 9e régiment.

Samedi dernier, trois granges, appartenant à MM. J. Morrissette, Martial Roy et J. Martinneau, de St. Michel de Bellechasse, ont été détruites par le feu. On évalue la perte à \$800.

DISPARITION.—Nous apprenons que Mme Thomas Scott (Marie Desrosier) demeurant à Québec, faubourg St. Roch, rue St. Antoine, No. 4, a disparu, depuis samedi dernier. Cette pauvre femme était atteinte d'aliénation mentale. On craint qu'elle n'ait tenté à ses jours. Au moment de son départ, Mme Scott portait un chapeau uni et une robe de mérinos rouge.

Joué on a retrouvé à l'Anse des Mers le cadavre de G. Stephens qui s'était noyé dans la nuit de mercredi soir.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Des malfaiteurs ont essayé de mettre le feu au bureau de poste de Toronto. Par bonheur, on s'aperçut du commencement de l'incendie assez à temps pour l'éteindre avant qu'il n'eût fait de grands progrès. La justice informe.

Suspension.—La crise commerciale commence à atteindre le Haut-Canada. MM. E. T. Whitson, agents de change, ont suspendu leurs paiements. Le bruit court que l'actif balancera le passif. C'est plus que douteux.

ATTACHE.—Césaire Larivière, jeune, a été condamné à 2s. 6d. pour avoir frappé Simon Bertrand.

TENTATIVE DE VOL.—Avant-hier au soir, trois jeunes enfants, dont le plus âgé avait à peine dix ans, ont essayé de voler MM. Sénéchal et Duverger, marchands de nouveautés, rue Notre-Dame. Pris sur le fait, au moment où il s'empara d'une pièce de flanelle, l'un des petits voleurs fut amené dans le magasin de ces négociants, qui eurent le tort de le relâcher, après s'être fait restituer la pièce dérobée.

vol.—Encore un vol à signaler. La police fait-elle du usage d'opium? Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Bernard, encauteur, 266, rue St. Paul, et ont enlevé une somme de \$29 qui se trouvait dans le tiroir d'un pupitre.

L'Institut-Canadien recense avec reconnaissance les dons suivants: De Monseigneur Taché, Evêque de St. Boniface, Rivière Rouge. Prières, Cantiques et Catéchismes en langue montagnaise ou chipeweyan..... 1 vol. De M. GUSTAVE FAUCHE. Life of Washington, par Irving. 2 " De M. ALPHONSE LEDUC. Livre du peuple, par Lamme-nais..... 1 " Du Dr. FERRÉ, Ecr. A descriptive Catalogue of the Royal Museum..... 1 " Indicator of the Palace of Versailles..... 1 " De MM. JOSEPH DEMONTIGNY et Cie. Architecture de Ballet..... 1 " Homère Iliade..... 1 " Bibliothèque des Chemins de Fer..... 11 " Les Œuvres complètes de Byron..... 13 " D'UN AMI DE L'INSTITUT. The Holy Bible..... 1 " De JOSEPH DOUTRE, Ecr. Théâtre par Eugène Scribe... 1 " Du Dr. PARADIS, Ecr. Œuvres complètes de Volney... 1 "

Total..... 35 vol. Par ordre, C. DION, Bibliothèque A.-I.-C.

SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE.—Mardi soir a eu lieu la réunion annuelle de MM. les membres de la Société Calédonienne. On procéda à la nomination des membres du comité. L'élection donna le résultat suivant: Président.—M. John Fletcher. Vice-président.—M. A. Stevenson. Secrétaire.—M. P. Christie (M. Wood refusa de se poser comme candidat). Assistant-secrétaire.—M. Jas. Marchbank. Trésorier.—M. James Craig. Comité de Régie.—MM. Geo. Bell, R. Burry, R. Seath, J. Gardner, H. McIntosh, J. Garven, W. Allan, W. Wilson, H. Cameron, H. Maekay, J. Robertson, et D. Cunningham.

EXPOSITION DE COMTÉ DE VAUDREUIL.—L'exposition de la société agricole du comté de Vaudreuil a eu lieu jeudi, 10 octobre, à la Pointe-à-Cavignon. Une foule nombreuse s'était réunie sur le théâtre du concours. Cependant, les spécimens de produits, quoique généralement beaux, ne brillèrent point par leur quantité. La saison était trop avancée, et nous croyons que pour des expositions, on devrait choisir la première quinzaine de septembre. Cette remarque faite, nous féliciterons les habitants de Vaudreuil pour la beauté de leurs bestiaux. Ils avaient amené une grande quantité d'animaux à l'exhibition; la plupart de ces animaux appartenant à de bonnes races et indiquant de notables améliorations apportées à l'élevage de la race bovine. Plusieurs échantillons de *drep* et *flanelle du pays*, faisaient honneur à la fabrication indigène. Le beurre et le fromage paraissaient de première qualité.

Parmi les Canadiens-Français qui ont remporté des prix, nous remarquons MM. Antoine Gauthier, J. Brasseur, pour la meilleure paire de chevaux de labour; A. Chevrier, J. Brasseur, E. Lalonde, J. B. Ranger, pour la meilleure jument avec son poulain; A. Gauthier, pour un poulain d'un an; A. Chevrier, pour un poulain de deux ans; A. Groulx, pour un taureau de deux ans; J. Brasseur, pour un taureau de deux ans; J. Campeau, pour la meilleure vache à lait; E. P. Groulx, pour une génisse d'un an et une de deux ans; J. Pilon, pour un mouton gras; C. Campeau, pour un verrat; J. Pilon, de St. Denis, pour l'œtfo du pays; M. Brémond, pour la flanelle fabriquée ici; E. P. Groulx, pour le meilleur fromage.

Le vapeur *Vulcan*, commandé par M. Secombe, est arrivé à Québec. Il est chargé de prendre à son bord et transporter en Angleterre le 9e régiment.

Samedi dernier, trois granges, appartenant à MM. J. Morrissette, Martial Roy et J. Martinneau, de St. Michel de Bellechasse, ont été détruites par le feu. On évalue la perte à \$800.

DISPARITION.—Nous apprenons que Mme Thomas Scott (Marie Desrosier) demeurant à Québec, faubourg St. Roch, rue St. Antoine, No. 4, a disparu, depuis samedi dernier. Cette pauvre femme était atteinte d'aliénation mentale. On craint qu'elle n'ait tenté à ses jours. Au moment de son départ, Mme Scott portait un chapeau uni et une robe de mérinos rouge.

Joué on a retrouvé à l'Anse des Mers le cadavre de G. Stephens qui s'était noyé dans la nuit de mercredi soir.

s'accrocher à un arbrisseau, et échappa ainsi à la mort qui l'attendait au fond du gouffre.

Quoique blessé assez grièvement, il parvint à se traîner jusqu'à Clifton House, où il reçut tous les secours qu'exigeait son état. On se mit à la recherche de Moodie. Jusqu'ici, toutefois, il n'a pu être arrêté. M. X. conserve son argent, mais dit le *Spectator* de Hamilton, il a perdu confiance dans les liaisons ducs au hasard.

Le nommé John Smith s'est tué en tombant du toit d'une maison, sur le pavé de River St., à Toronto.

triumphe américain, nous sommes fiers de le constater. Les deux articles précités le Baume des mille fleurs et la Crème de Woodland, ne font pas seulement honneur à un fabricant, mais à notre pays. Dans quel que années, pas une dame n'aura recours aux articles étrangers de même caractère. L'établissement de MM. Fétridge et Cie., est situé à New-York Broadway, 281, mais on peut trouver leurs articles chez tous les droguistes un peu connus. Les acheteurs devront prendre garde aux contrefaçons, car il y en a beaucoup sur les marchés. Nul article n'est véritable à moins que sur un côté de l'enveloppe il ne porte la signature écrite de Fétridge et Cie. A vendre à Montréal, chez M. S. J. Lyman et Cie., Place d'Armes.

INSTITUT CANADIEN.

Stance du 18 juin 1857. PRÉSIDENCE DE F. CASSIDY, ECR. Officiers présents:—F. Cassidy, écrivain, A. Belle et C. Dion. Lecture et confirmation du procès-verbal de la dernière séance. La question à l'ordre du jour est discutée dans la négative par P. Blanchet et F. Cassidy et dans l'affirmative par E. Racicot, puis remise pour être discutée de nouveau à la prochaine séance. Vient ensuite la lecture d'une lettre adressée au président par M. C. A. Leblanc, commissaire-ordonnateur de l'Association St. Jean-Baptiste, invitant les membres de l'Institut-Canadien à assister à la procession qui sera faite à l'occasion de notre fête nationale. Sur motion de A. Belle, secondé par C. Dion, cette invitation est acceptée et des remerciements sont votés à la société St. Jean-Baptiste. M. Martin donne avis qu'il proposera, en temps et lieu, les messieurs suivants pour être admis membres actifs de l'Institut-Canadien, savoir: Toussaint Préfontaine, marchand; Isaac Jodoin, étudiant en droit; O. Ste-Marie, marchand-épicier; Dr. Vogeli; Marcel Brunet, commis-marchand; Pancréas Brunet, relieur; James Benoit, orfèvre; et Jos. Lavolette, commerçant. Et la séance est levée.

ACHILLE BELLE, Sec. Arch. I.-C. Stance du 24 sept. 1857. PRÉSIDENCE DE F. CASSIDY, ECR. Officiers présents:—FRANCIS CASSIDY, écrivain, ACHILLE BELLE, ERASME D'ORSONNENS, D. Z. GAULTIER, et C. DION. Lecture et confirmation des procès-verbaux des deux séances précédentes. M. Martin propose, secondé par D. Z. Gaultier, que les messieurs dont les noms suivent, soient admis membres actifs de l'Institut-Canadien, savoir: MM. Toussaint Préfontaine, marchand; Isaac Jodoin, étudiant en droit; O. Ste-Marie, marchand-épicier; le Dr. Félix Vogeli; Marcel Brunet, commis-marchand; Pancréas Brunet, relieur; Jacques Benoit, orfèvre; et Jos. Lavolette, commerçant. Lecture d'un rapport du comité de régie. Ce rapport reste ouvert pour examen. Vient ensuite la discussion des questions suivantes: 1° Est-il nécessaire que le port de Montréal soit agrandi? 2° Si telle nécessité existe, dans quelle partie de la ville doit-il être agrandi? M. Campbell remplace le Président au fauteuil. M. Cassidy discute la première question dans l'affirmative, et, quant à la seconde, il se déclare en faveur d'un agrandissement du côté nord-est de la ville. L'Institut, votant sur ces questions, se décide unanimentement de la même manière. M. D. Z. Gaultier s'engage à lire à la prochaine séance. La question suivante est adoptée pour être discutée dans quinze jours: Est-ce qu'un peuple conquis est justifiable de seconder le joug de ses conquérants quand il ne trouve l'occasion? M. Martin donne avis qu'il proposera, au temps voulu par les règlements, les messieurs suivants, pour être admis membres actifs de l'Institut-Canadien, savoir: J. O. Dion, artiste; Charles de Beauchamp, étudiant en droit; et Joseph Melançon, marchand-épicier. Et la séance est levée.

ACHILLE BELLE, Sec. Arch. I.-C.

HALIENE PARFUMÉE.—Est-il une dame ou un monsieur qui veuille restituer d'une bonne odeur agréable quand, en faisant usage du Baume des mille fleurs, comme dentifrice, non seulement l'halène devient enlaidie, mais les dents prennent la blanche couleur de l'albâtre. Bien des gens ne savent pas que leur halène est enlaidie et le sujet est si délicat que leurs amis n'osent les en informer. Versez une seule goutte du Baume sur votre brosse à dents et lavez-vous et votre haleine est fraîche et bonne toute une année. On peut aisément se donner un beau teint en faisant usage du Baume des mille fleurs. Il fait disparaître la tache, le rougeur, les lentilles. Moutiez une serviette, versez dessus deux ou trois gouttes et lavez-vous le visage soir et matin. POUR SE FAIRE FACILEMENT LA BARBE.—Trempez votre savonnette dans de l'eau froide ou chaude, versez dessus deux ou trois gouttes du Baume des mille fleurs. Frottez-vous la barbe, vous obtiendrez une belle mousse onctueuse qui facilitera l'opération du rasoir. Prix 50 centimes seulement.

P. FÉTRIDGE ET CIE., Propriétaires de la Crème Woolland, 281, Broadway, New-York. Agents pour le gros et en détail, S. J. Lyman et Cie., Montréal, Place d'Armes.

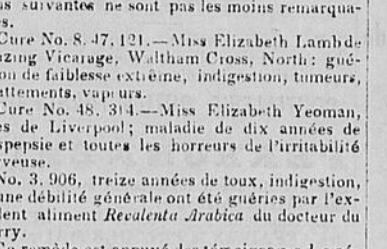
Un verre de vin, vous se l'oublierez jamais. Si nos lecteurs désirent un article de première qualité pour la toilette, qu'ils achètent le Baume Persien (Persian Balm). C'est un si précieux remède pour nettoyer les dents, se faire la barbe, se laver et arranger la tête, et embellir le teint, enlever les taches de la peau, grains de visage, lentilles, verrues, etc. En vente chez tous les droguistes. L. S. BLODGETT ET CIE., Propriétaires, Ogdensburg, N.-Y. MM. LAMPOUR et CAMPBELL, Agents pour le gros et en détail, Montréal, 1er août. fm-82

SALLE DE CONCERT DE LA CITE.

POUR SIX JOURS SEULEMENT. LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 OCTOBRE.

LE SPECTACLE DRAMATIQUE ORIGINAL ET MAGNIQUE DE

L'Incendie du Moscou.



BELLES PEINTURES DIOPTRIQUES, illustrées par une Lecture, et des Scènes amusantes en VENTILLOQUE, par M. Gallacher, le 10 et 11 octobre. Les Portes s'ouvriront à 7; la séance commencera à 8 heures. 1er oct. 108

POUR PRÉSCOTT, KINGSTON, LES PORTS DE LA RIVE NORD, TORONTO ET HAMILTON.

Le nouveau Steamer OTAWA, Capitaine H. HANAY, quittera le BASSIN DU CANAL pour les Ports ci-dessus, CE SOIR (Samedi), le 19 octobre, à SIX heures P. M. Pour fret, s'adresser à HOOKER, JACQUES ET CIE. 10 oct.

Chemin de Fer du Grand Tronc.

DIVISION EST. CHANGEMENT DE CONVOIS. DEPUIS et après LUNDI, le 12 OCTOBRE 1857, le CONVOI DIRECT pour PORTLAND, et le CONVOI EXPRESS pour QUÉBEC, seront discontinués, et le bateau Traversier de la Compagnie quittera le Quai au pied de la Place Jacques Cartier, comme ci-dessus: A. B. Les Lacs No. 1 et 2, sont restés à la porte de l'église de la paroisse de Lachine, LUNDI, 12 OCTOBRE prochain, à ONZE heures précises A. M.; et le No. 3, sera venu dans Boston et les Stations Intermédiaires, passant la nuit à Island Point, à 3.40 p. m. S. P. BIDDER, Gérant général. 10 oct. 1857. m-112

NAISSANCES.

En cette ville, samedi, le 3 du courant, la dame de J. E. O. Labadie, éc. N. P., une fille. En cette ville, le 5 du courant, la dame de M. J. A. Denis, une fille.

MARIAGES.

A Verchères, le 7 courant, par Messire Brunet, Geo. Glackmeyer, éc. architecte, à Mlle. Agnès Mongeau, seconde fille de Théophile Mongeau, éc. Verchères.

DECES.

En cette ville, le 8 du courant, Dame Euphrasie DUBOIS, veuve de secondes noces de feu M. F. X. Lacroix, mère de M. J.-B. Rolland, libraire. Elle a succombé à une inflammation de gorge qui l'avait atteinte deux jours auparavant. Les pratiques de piété de cette vénérable Dame la tenaient toujours en état de paraître devant son juge; aussi la mort survint subite qu'elle enlevée, ne l'a pas surprise. Elle était âgée de 66 ans et 6 mois.—Communiqué.

THEATRE ROYAL.

DERNIERE REPRESENTATION DE LA TROUPE KELLER. BENEFICE DES JEUNES ARTISTES DU SALLES. CE SOIR (Samedi), 10 Octobre, La Représentation commencera par ROBERT MACAIRE, Elle se continuera par FAIRY OF THE ROSES. DANSE PAR Mlle. CHRISTINE. SALLE DE LA TROUPE D'ENFANTS. Loges privilégiées, \$5; Hémyères, \$1; en haut, 2, 6d.; Parterre, 10, 10d. 10 oct.

BAZAR.

LUNDI PROCHAIN, le 12 du courant, il y aura un BAZAR à l'ÉCOLE ST. JACQUES, pour aider au soutien des Orphelins de Providence. Toutes les personnes charitables de la ville sont invitées à venir bien encourager ce Bazar dont le but unique est la charité. 6 oct. 110

Cabinet de Lecture Paroissial.

MARDI prochain, 13 courant, à 7 heures P. M., deux LECTURES PUBLIQUES seront données dans la Salle de la Bibliothèque Paroissiale, savoir: l'une par le Rév. Messire H. Bexar, Curé de St. Jean-Baptiste, sur la Religion et la Liberté; l'autre par Joseph Lavolette, éc., avocat, sur l'histoire. 8 oct. 111

AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Notaires du ressort de la juridiction de la Chambre des Notaires, de Montréal, voulant par la 7e Section de l'Acte pour l'organisation du Notariat dans le Bas-Canada, aura lieu, conformément à la Loi, JEUDI, le 5 NOVEMBRE prochain, à 2 heures P. M., et Messieurs les Notaires du ressort de cette juridiction sont spécialement priés de bien vouloir assister, attendu que l'on aura tout particulièrement à occuper à cette Assemblée d'objets qui regardent l'Unité générale des Notaires et en particulier celui des Notaires du ressort de la juridiction de la saidite Chambre. Par ordre, H. LAPPARÉ, S. C. N. M. 8 oct. 111

ERNEST BRUNEAU, RUE STE. THÉRÈSE, No. 3. Montréal, 9 oct. c-112

VENTES PAR ENCAN. PAR FISHER ET CIE. VENTE D'INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET AUTRES EFFETS. Sur la Propriété appelée le GLENE. Aux Tanneries des Hollands. MÉRREDI, 10 OCT.

On vendra au jolie Voiture Légère un excellent Cheval à deux fins Des Tombereaux, Trainsaux, Voitures, Brouettes, Beches, Pioches, Pelles, Rateaux, etc. Divers autres articles de Mobilier pour Cottages, appartenant à feu M. RAMSAU. Vente à DIX heures. FISHER ET CIE., Encaniers. 8 oct. 112

RORES DE BUFFLE. VENTE PAR ENCAN. 5000 ROBES DE BUFFLE seront vendues à l'Encan Public à MONTREAL et QUÉBEC, comme suit: Environ 1500 à MONTREAL, LUNDI, 19 OCTOBRE. Et environ 3500 à QUÉBEC, JEUDI, 22 OCTOBRE 1857.

Elles seront vendues par lots à la convenance des acheteurs et on peut les voir en s'adressant aux Magasins Militaires, dans les villes ci-dessus mentionnées, où les ventes auront lieu à DIX heures A. M. Bureau du Magasin Militaire, Montréal, 8 oct. 1857. 112

GRANDE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC. LA MAISON BRAULT ET DORVAL, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈQUES, EN GROS ET EN DÉTAIL, No. 128, Rue Notre-Dame.

Il y a la grande quantité de MARCHANDISES que nous avons au magasin et que nous attendons encore, et comme notre magasin de la petite rue met dans la nécessité d'offrir nos Marchandises à 13 par cent au-dessous du prix, nous prions les personnes de venir visiter notre assortiment et voir les prix, afin de s'assurer par elles-mêmes. —DE PLUS— Il sera accordé aux Marchands cinq pour cent de plus que la réduction pour Argent comptant, à commencer de LUNDI PROCHAIN, le 12 OCTOBRE. Cet Assortiment consiste en: Métrins français, Velours de soie, Echarpes, hochées et Casimirs, Plaids de laine, Tibets, Cachou, Cashmire, Patron de Robes pour femme en Poupeline, Ruban, Fleurs, Gants, Draps, Couvertures flanelles, Couvertures trappées, Moires, Damas, et ainsi qu'une quantité d'autres articles trop longue à mentionner qui consiste en un des meilleurs assortiments de famille. 8 oct. aa-48

FOURRURES, Robes de Buffle, Manteaux de Daim, &c., un bel assortiment. On fournit les Marchands à bas prix. GREENE & FILS, 305 et 307, rue St. Paul. 10 oct. cm-112

PELETERIES en Gros, A BON MARCHÉ.

LES SOUSIGNÉS désirent informer leurs honorables collègues pratiques et les Marchands de la Campagne, qu'ils ont complété leur ASSORTIMENT DE PELETERIES; et qu'ils ont maintenant en magasin des Casques de Loutre, Neutras, Sea Otter, de Mer, Neuton, Vison d'Alaska, Lapin, etc. Aussi des Boies, Victories et Mitaines. Les Casques de Loutre sont de la première qualité, et à tres bon marché, ayant été achetés avant l'augmentation des prix. GRENIER, MURPHY ET CIE., 122, Rue St. Paul. 6 oct. 110

DANSE. Mlle ADELINA LONSDALE, rédactrice aux sollicitations de ses nombreux amis, se propose d'ouvrir une Académie, où elle donnera des leçons de DANSE à un nombre limité de Dames et Messieurs. Elle leur apprendra l'Authenticité et les autres exercices propres à se former à une bonne et gracieuse tenue. Elle a l'honneur de solliciter le patronage des habitants de Montréal et des environs. Pour les conditions, s'adresser à la résidence de Mlle LONSDALE, Rue Lachine, No. 131, chaque jour, entre trois et cinq heures. 8 octobres. c-111

NOUVELLEMENT ARRIVÉS, Un splendide Assortiment de CHAPEAUX de Dames, venant de Paris, CHAPEAUX de Filles, CHAPEAUX de Paille Gris, A PLUMES, et FLEURS FRANÇAISES, ETC., ETC. Mme ROBINSON, 238, Rue Notre-Dame. 8 oct. em-111

Fromage Américain. 200 BOITES FROMAGE Américain supérieur. À vendre par M. A. BUCK, 306, Rue St. Paul. 8 oct. as-

RACINES BULBEUSES HOLLANDAISES. On vient de RECEVOIR un lot de RACINES BULBEUSES HOLLANDAISES, composé de Jacinthas, Crocus, Tulipes, etc., à vendre à bas prix. S. J. LYMAN ET CIE. 8 oct. 111

BROSSES A DENTS EN BOIS DE SANDAL. ON VIENT DE RECEVOIR DES BROSSES A DENTS ET A ONGLES EN BOIS DE SANDAL, BEAUX PEIGNES EN LAI, PEIGNES DE DAME, Avec un Assortiment nouveau des PARFUMS DE LUBIN. S. J. LYMAN & CIE., Place d'Armes. 8 oct. gm-111

VENTES PAR ENCAN. PAR J. D. BERNARD ET CIE. VENTE ETENDUE DE FOURRURES, MANUFACTURÉES et non MANUFACTURÉES, Etc., Etc., Etc. Aux Salles d'Encan des Soussignes, JEUDI, LE 15 OCTOBRE, Il sera offert au Commerce par le plus riche Assortiment de FOURRURES PRÉPARÉES Qui ait jamais été offert par Encan Public, TOUTES PRÉPARÉES DANS LES MEILLEURS STYLES.

L'assortiment comprend à peu près ce qui suit: 400 Casques de Loutre brun, 350 do Loutre Noir, 300 do de Teinte, 300 do Loutre marin, teint, 200 do de Loutre naturel, 500 do d'Agneau de Russie noir, 200 do de Perse, 500 do de Russie gris, 500 do d'imitation de Neutra gris véritable (Ces boies sont de la Loutre-Marin), 400 do d'imitation de Loutre-Marin, 400 do Rat Musqué piqué et teint (artificiel), 500 do d'imitation de la Vison, 250 do Vison naturel, 400 do Lapin tondu, 600 do d'Asrac, 400 do Drap bleu avec bandes en Fourrures. —AT-11— Un grand Assortiment de Pelletteries pour Dames, tels que: Victorines de Marie de Roche, Vison, Fitch, Ecureuil gris-rouge, Opposum, et Rats musqués, Boies, Marchons, Gantelés, Mitaines, Gants, et Pognets, Capots de peaux de Castor, Astracans et Loutre-marin, bonnes doublures. —E-GALEMENT— 400 Capots Drap de Crimée, 300 paires Pantalons de Flanelle bleue, doublés, 300 Robes de chambre Flanelle bleue, doublées, 200 peaux de Loutre-marin, 150 do Loutre, préparées, 200 do Vison noir, manufacturées, 200 do Marie de Roche, non préparées, 300 do Agneau de Russie noir, 1400 do Astracans, 300 doiz. Mitaines de Daim. Et autres Marchandises dans la même ligne. Vente à DEUX heures. J. D. BERNARD ET CIE., Encaniers. 12 oct. 112

VENTE ETENDUE DE LOTS A BATIR SUR LA FERME ST. GABRIEL. No. 206, RUE ST. PAUL, PLUSIEURS LOTS A BATIR SUR LA FERME ST. GABRIEL. La vente aura lieu comme suit: MÉRREDI, 28 Oct. prochain. MÉRREDI, 25 Nov. prochain. Les conditions de paiement seront très libérales. Chaque vente à DIX heures. J. D. BERNARD ET CIE., Encaniers. 12 oct. 112

AVIS. LES COURS DE LECTURES de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, commenceront le 1er LUNDI de NOVEMBRE. Par ordre, L. BOYER, Sec. 24 sept. 103

AVIS. LES SOUSIGNÉS, reconnaissements de l'encouragement libéral qui ont reçu depuis qu'ils sont établis à ST. JEAN, profitent de cette occasion pour leur apprendre qu'ils ont rebâtis leur établissement (qui a brûlé en février) et sont prêts à remplir leur devoir en tout bien leur donner en fait de POTERES comme par le passé. Cette Lumière sur la Rive-Nicolet est pour mettre les Vaisseaux en garde contre l'ENGLISH BANK au Sud, et la BATTURE AU FER au Nord. Maison de la Trinité. Montréal, 24 sept. 1857. 106

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

VENTES PAR ENCAN. PAR BENNING ET BARSALOU. AUCOURD'HUI, NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER. Les sousignés vendront à leurs Magasins, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, AUJOURD'HUI (Samedi), 10 Oct., Un Assortiment général de Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver, NOUVELLEMENT REÇUES, Par les Steamers INDIAN et ANGLO SAXON, CONSISTANT EN: Draps noirs et de couleur, superfins, Doukians unis et de couleur, Carpetas, Draps Castor, Pilet, et Peterham, Soies sibériennes, Alabama et Veau marin, Peaux française, anglaise et allemande, Alpaca, Cashmire, Cachemires et Delaines, Couvertures, Carisés, Flanelles Rouges et Bleues, Madras à 4, 4 Colons de goût et de goût, Coton, barbe, Coton, Draps et Carpetas, Coton à draps, Coton Blanc et Jaune, Langes de familles, Serviettes et Essuie-mains, Nappes ovales 8-4 et Essuie-mains, etc. —AT-11— Cinq caisses Galas Allemand, Deux caisses Saxeine conues, Cent bales Oate. —ET— Un Fonds de Banque de Détail. Vente à DEUX heures. 110 BENNING ET BARSALOU.

VENTE DE MARCHANDISES SÈQUES, PAR CATALOGUE.

Il sera vendu à l'Encan, MÉRREDI, 14 oct., une robe de chambre Flanelle bleue, doublée, 200 peaux de Loutre-marin, 150 do Loutre, préparées, 200 do Vison noir, manufacturées, 200 do Marie de Roche, non préparées, 300 do Agneau de Russie noir, 1400 do Astracans, 300 doiz. Mitaines de Daim. Et autres Marchandises dans la même ligne. Vente à DEUX heures. J. D. BERNARD ET CIE., Encaniers. 12 oct. 112

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH, caissier. Pour la Banque de Québec.—C. GETHINGS, caissier. Pour la Banque de Gore.—A. STEVEN, Président. Pour la Banque du Peuple.—B. H. LE MOINE, caissier. Pour la Molson's Bank.—WILLIAM MOLSON, Président. Pour la Banque de Toronto.—A. CAMERON, caissier. Pour la Banque du District de Niagara.—THOMAS R. MERRITT, Vice-Président. Montréal, 6 juin 1857. gm-aps-60

AVIS. LES COMMISSAIRES DU HAVRE d'ont assuré les services de MM. Child, McAlpine et Kirkwood, comme Bureau d'Ingénieurs pour explorer et faire rapport sur le meilleur mode d'obtenir plus d'accroissement dans le Havre de Montréal, prient toutes personnes qui auraient quelque suggestion à offrir sur cet important sujet, de faire parvenir ensemble avec tous plans ou autres informations qu'il croirait nécessaire à l'appui de leurs vues, afin que le tout soit mis devant le Bureau des Ingénieurs pour amener consultation à leur Assemblée du 2 Novembre prochain. ALEXANDER CLERK, Secrétaire. Bureau des Commissaires du Havre. 29 sept. 1857. f-108

AVIS. LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE ayant passé un acte ordonnant que tous les COMPTES DU GOUVERNEMENT fissent en DOLLARS ET CENTS, à dater du PREMIER JANVIER prochain, il est souhaité que le même système de comptabilité soit adopté généralement par tous les pays. LES BANQUES ont en conséquence résolu d'introduire la même innovation, qui prendra cours à l'époque mentionnée ci-dessus, et elles prient les personnes en relation d'affaires avec elles d'exprimer en dollars et en cents le montant de leurs billets ou effets à escompter ou à collecter et qui détiennent le ou avant le premier janvier prochain. Il sera aussi nécessaire que tout cheque ou autre papier commercial soit fait d'après le système décimal. 1er mai 1857. Pour la Banque de Montréal.—D. DAVIDSON, caissier. Pour la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.—THOS. PATON, directeur général. Do. Commercial du Canada.—C. S. ROSS, caissier. Do. du Haut-Canada.—THOMAS G. RIDOUT, caissier. Pour la Banque de la Cité.—F. MACCULLOCH

CHAPPELLIERS. PREMIER PRIX. A. BRAHADI, ETABLISSEMENT DE PELLETERIES, EN GROS ET EN DETAIL. No. 113, Rue Notre-Dame, Troisième porte à l'Ouest du Palais de Justice.

PREMIER PRIX FOURRURES! No. 113, RUE NOTRE-DAME, GEO. McIVER. L'HONNEUR DE REMERCIER ses nombreux pratiques de l'encouragement qu'il a reçu...

E. KOBLINSKI, CHAPELIER ET MANICHIENNE, 213, Rue Notre-Dame, 212.

E. KOBLINSKI désire informer ses nombreux pratiques qu'il a en magasin un grand assortiment choisi de CHAPEAUX ET CASQUES.

ANT. BAZINET, Chapelier et Manichienne, 152, RUE BLEU, 152. M. A. B. tient en main cette année un assortiment très étendu de CAPS EN DRAP.

TH. THERIEN, FACTEUR D'OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE ET DE MACONS, Déménagera AU 1er OCTOBRE 1857, Au No. 115, Rue St. Dominique.

FRANCOIS LEDOUX, Forgeron et Voiturier, No. 173, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

ECOLE-MODELE CATHOLIQUE DE MONTREAL, 19 et 21, Rue Coté, 19 et 21. LES CLASSES de cet Etablissement seront rouvertes MERCREDI, 13 courant à 9 h. A.M.

Plomberie et d'Ouvrages en Cuivre DE TOUTE DESCRIPTION, No. 142, RUE CRAIG. LE Soussigné a l'honneur d'informer les personnes qui se proposent d'introduire l'eau dans leurs maisons...

MARCHANDISES. GRANDE EXPOSITION DE MARCHANDISES NOUVELLES, 400 CAISSES, TURGEON, MAISON CANADIENNE, DOYON, TURGEON & MONAT.

Pavillon Tricolore, MAISON CANADIENNE, No. 136, Rue Notre-Dame, AUX ECONOMISTES. UN gain clair de \$3 par cent peut être effectué en achetant ARGENT COMPTANT.

Petits Profits! Grand Debit! Un seul Prix! Argent comptant! En conséquence du peu d'avance sur les Marchandises...

MARCHANDISES NOUVELLES, RUE NOTRE-DAME, VERT-BLANC-ROUGE. LE Soussigné a reçu un assortiment de la saison, consistant en Draps, Casimires, Flanelles, etc.

NOUVELLES MARCHANDISES, McDONOUGH, MUIR ET CIE, 185, Rue Notre-Dame, (Cathédrale Est, près de l'Eglise Paroissiale, MONTREAL.

NOUVEAUX TAPIS EN GROS ET EN DETAIL. TAPIS DE VELOURS, BRUXELLES, IMPERIAL, etc. M. L. a en magasin un assortiment complet de VOILURES d'été et d'hiver.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHEES, EN GROS SEULEMENT. On vient de recevoir par les Navires de cet automne des MARCHANDISES de LAINE, COTON et SOIE.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR, GEORGE HATTERER, TAILLEUR FRANCAIS, 111, RUE ST. LAURENT. APRES avoir travaillé durant 15 ans à Paris, vient de se fixer à Montréal.

MARCHANDISES. NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE, AUGÉ & ROY, 202, rue Notre-Dame, VIENNENT de recevoir par les steamers INDIAN et ELIZABETH JANE.

ARGENT COMPTANT SEULEMENT. Marchandises métrées en chiffres. UN SEUL PRIX. J. O. CUILMETTE, MAGASIN GENERAL DE HARDWARES, EN GROS ET EN DETAIL, 207 et 209, rue St. Paul.

ASSORTIMENT D'AUTOMNE et D'HIVER. Consistent en Casimir, Drap Castor, Drap Melton, Oxford, Drap noir superfin.

MME SILVERMAN, MODISTE, 164, Rue Notre-Dame. MADAME S. prend la liberté d'informer les Dames de Montréal et des environs que ses Chambres de Modes sont maintenant ouvertes.

CHAPEAUX. De quelque sorte que ce soit, FLEURS FRANCAISES, RUBANS, ETC. D'un goût et d'une élégance supérieure.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux pratiques et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné a en magasin un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné a en magasin un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

MARCHANDISES. CLAQUES, CLAQUES, CLAQUES. LES Soussignés viennent de recevoir des meilleurs Manufacturiers, l'Assortiment le plus considérable et le plus choisi de Claques de Caoutchouc.

CHEMISES DE FANTAISIE ET DE FANELLE, POUR MESSIEURS, NOUVEAUX MODELES, POLKAS EN LAINE, AVEC ou sans Manches.

IMPORTATIONS D'AUTOMNE, Ringland et Ewart, 372, RUE N.-DAME, OUEST. VIENNENT de recevoir leurs Importations d'Automne de Bas et Vêtements de dessous.

MME SILVERMAN, MODISTE, 164, Rue Notre-Dame. MADAME S. prend la liberté d'informer les Dames de Montréal et des environs que ses Chambres de Modes sont maintenant ouvertes.

CHAPEAUX. De quelque sorte que ce soit, FLEURS FRANCAISES, RUBANS, ETC. D'un goût et d'une élégance supérieure.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux pratiques et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné a en magasin un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

NOUVELLES MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ETE. LE Soussigné a en magasin un assortiment des plus complets pour Hardes de Printemps et d'été.

QUINCAILLERIES. Nouveaux Poeles. LE Soussigné offre en vente—Nouveaux POELES de CUISINE améliorés, garantis de la meilleure description.

HENRY CARLETON, Marchand en Gros et en Detail de FERRONNERIE, 235, RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS LA DOUANE. Composé en Partie des—COUTILLERIE de Table et de Poches; Chandelières en Argent Plaqé et Couvre; Converts de Plats; Vinaigriers; Cullières et Fourchettes Plaqées et d'autre espèce.

SCIES à Main, à Teton, Painneau, Fendre; Ciseaux, Gouges, Manches de Ciseaux, Rabots de toute sorte; Maillets, Equerres; Vrilles; Mèches de Velebrun de toute espèce; Fiches, etc.

J. A. FAY & CIE, Fabricants de toutes sortes de Machines pour faire les Portes, Chassis, Persiennes, Chars de Chemins de Fer, etc.

MEULES. VENANT d'être reçu un lot de MEULES de 4 pieds de diamètre et de 7 et 8 pouces d'épaisseur. HENRY CARLETON, 235, Rue St. Paul, am-106.

FERRONNERIE. LES Soussignés offrent en vente, à BAS PRIX, un grand assortiment de GRILLES ANGLAISES ET AMERICAINES, GARDE-DE-FFU ET GARNITURES DE CHEMINÉE.

MAGASIN DE MOBILIER, 71, Grande Rue St. Jacques. POELES DE CUISINE de toute sorte et tous genres. POELES A CHARBON, DE SALON, salles d'enfants, Poeles de goût, Poeles à fournaise.

DENTISTE FRANCAIS, DR. JOURDAIN, No. 126, RUE NOTRE-DAME, No. 126. (En face du Palais de Justice.)

QUINCAILLERIES. W.M. WARREN, 277, Rue Notre-Dame, (Vis-à-vis l'Eglise des Recollets.) bm-102. LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a reçu son approvisionnement d'automne de COUTELLERIE, OUTILS TRANCHANTS et FERRONNERIE.

BIJOUTERIES, & C. IMPORTANT Pour ceux qui VISITENT MONTREAL! Le plus beau et à meilleur marché de belles MONTRES EN OR ET EN ARGENT!

VAISSOLLE Electro-Plaquee, De la meilleure qualité. ARTICLES DE COUT, En Papier-Marcé. CUEILLERES, FOURCHETTES, COUPES, ETC. En Argent massif.

LA NOUVELLE MAISON FRANCAISE HORLOGERIE ET BIJOUTERIE. FAUCHE et JACOT, No. 136, Rue St. Paul, (Vis-à-vis de Beauchemin et Payette, Libraires, etc.)

Fonderie de la Cité, 52 à 62, Rue Queen. CI-DEVANT OCCUPE PAR M. LADD. M. R. COQUERELLE, (Le Propriétaire actuel).

FERRONNERIE. LES Soussignés offrent en vente, à BAS PRIX, un grand assortiment de GRILLES ANGLAISES ET AMERICAINES, GARDE-DE-FFU ET GARNITURES DE CHEMINÉE.

Fonderie de la Cité, 52 à 62, Rue Queen. CI-DEVANT OCCUPE PAR M. LADD. M. R. COQUERELLE, (Le Propriétaire actuel).

SURETE POUR LES VOYAGEURS. LE Soussigné construit maintenant et est prêt à fournir aux Propriétaires de Vaisseau à vapeur des SOUPAPES DE SURETE faites et encloses de la meilleure manière, tel qu'approuvé par l'Inspecteur des Machineries pour le Port de Montréal.

CHAUSSURES. CLAQUES DE CAOUTCHOUC. 10,000 PAIRES CLAQUES de Caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, MEILLEUR MARCHE qu'aucune autre Maison à Montréal.

MANUFACTUREUR ET IMPORTATEUR DE BOTTES ET SOULIERS, DE TOUTE DESCRIPTION, En Gros et en Détail, 175, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 175, 16 juin.

W. DOUGLAS, DE GLASGOW, FABRICANT DE BOTTES ET DE SOULIERS EN GROS ET EN DETAIL, 81, RUE Mc GILL, MONTREAL.

Antidote contre les Douleurs et les Crampes. LE monde est étonné des cures merveilleuses accomplies par l'ANTIDOTE CONTRE LES CRAMPES ET LES DOULEURS préparé par CURTIS et PERKINS.

Moros! Moros!! Moros!!! UNE ANCIENNE NOURRISSERIE POUR LES ENFANTS. Ne manquez pas de vous procurer le SYROP de M. WINSLOW pour les ENFANTS des PAYS ANGLAIS.

COFFRES DE SURETE A L'EPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS. De toute dimension ou espèce, toujours en main ou faits sur commande, au Magasin des COFFRES DE FER Grande Rue St. Jacques, (Vis-à-vis l'Hôtel Ottawa.)

LE PAYS, JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DEMOCRATIQUES, REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATION. Est le Seul Journal Français publié à deux Editions, l'une de Trois fois par semaine, et l'autre Hebdomadaire et sa circulation est plus étendue que celle d'aucun autre Journal Français du Canada.

LE PAYS, JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DEMOCRATIQUES, REDIGE PAR UN COMITE DE COLLABORATION. Est le Seul Journal Français publié à deux Editions, l'une de Trois fois par semaine, et l'autre Hebdomadaire et sa circulation est plus étendue que celle d'aucun autre Journal Français du Canada.